



Laisser mon appart a un ami

Par **losdidine**, le 17/11/2010 à 13:32

Bonjour voila jetais dans un appartement avec un ami que j'ai héberger, j'ai déménager et il a garder l'appartement mais le bail est a mon nom, vu que sa fait un an et demi que je suis partie et que lui na payer aucun loyer ni de charge et qu'il a dégrader l'appartement on me réclame l'argent qui doit depuis que je suis parti, de plus c'est un handicapé donc apparemment il est pas solvable je ne c pas quoi faire j'ai déjà verser une somme car on devait me saisir de mes meuble mais la je sais plus quoi faire pourriez vous m'aider svp merci

Par **mimi493**, le 17/11/2010 à 18:14

Si vous n'avez jamais envoyé votre congé, vous êtes toujours le locataire.
Quelle inconséquence.

Par **losdidine**, le 17/11/2010 à 23:08

donc je peux rien faire?????????

Par **Marion2**, le 17/11/2010 à 23:17

Mais non, vous ne pouvez rien faire ...

Vous devez payer le loyer, les charges et les dégradations faites par ce Monsieur.

Comme vous a dit mimi, vous n'avez jamais envoyé votre congé et vous êtes toujours locataire, donc responsable des loyers impayés et des dégradations.

Par **mimi493**, le **17/11/2010** à **23:46**

Envoyez votre congé au plus vite. Vous avez un préavis de 3 mois

Par **losdidine**, le **18/11/2010** à **12:06**

bon merci quand même a tous je vais payer alors

Par **Clara**, le **18/11/2010** à **12:28**

SURTOUT vous envoyez votre preavis de fin de bail, sinon vous risquez de payer longtemps encore. Et essayez de faire un maximum de reparation vous meme dans l'appartement car le proprietaire les fera faire par des professionnels et ça va vous couter tres cher.
Rebouchez les trous, refaites une peinture neuve